



CAMPAGNE DE RELÈVE DE COMPTEUR



DU 17 MARS AU 31 MAI 2026

Pour permettre de relever un maximum de compteurs, la relève se fera sur le temps de la pause méridienne ou en fin de journée.

Merci de faciliter l'accès au compteur d'eau à nos agents.

Une carte de relève sera déposée dans les boîtes aux lettres des abonnés absents, pour qu'ils puissent nous communiquer leur index.

Comme l'an dernier, la facturation s'effectuera ainsi :

- durant le second trimestre, facturation sur la base de la relève des consommations réelles ;
- en fin d'année, facturation sur la base d'une estimation.

Merci de votre coopération.